

**Assemblée générale**

Distr. générale
11 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 25 de l'ordre du jour

Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations**Lettre datée du 9 octobre 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que le Séminaire international sur l'environnement, la religion et la culture s'est tenu à Téhéran du 18 au 20 juin 2001. Je voudrais également vous faire tenir ci-joint la Déclaration de Téhéran adoptée à ce séminaire (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la Déclaration de Téhéran comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Hadi **Nejad-Hosseinian**



**Annexe à la lettre datée du 9 octobre 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration de Téhéran sur l'environnement, la religion
et la culture**

Rappelant la résolution 53/22 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 4 novembre 1998, dans laquelle l'année 2001 est proclamée Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ainsi que la Décennie internationale des populations autochtones proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies,

Rappelant aussi la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies, tenue à New York en septembre 2000, ainsi que la Déclaration adoptée au Sommet de personnalités religieuses pour la paix dans le monde organisée en marge du Sommet du Millénaire,

Rappelant aussi les Déclarations d'Assise ainsi que la conférence sur la conservation de la nature consacrée aux « Dons sacrés pour une planète vivante », tenue à Katmandou en novembre 2000,

Rappelant également la Déclaration de Djedda sur l'islam et l'environnement, adoptée à Djedda (Arabie saoudite) en octobre 2000,

Rappelant en outre la série des séminaires de Harvard sur les religions du monde et l'écologie,

Réaffirmant que le dialogue interreligieux fondé sur le respect et la compréhension mutuels est indispensable pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, y compris leurs aspects environnementaux et sociaux,

Réaffirmant également que pour assurer une paix et une sécurité internationales durables, il faut faire preuve de vénération pour toutes formes de vie sur la terre et de respect pour l'environnement au bénéfice des générations présentes et futures,

Rappelant que toutes les religions du monde ont des valeurs communes fondamentales qui s'articulent autour du respect de la vie et de la nécessité de vivre en harmonie avec la nature,

Rappelant également que tout au long de la civilisation humaine, les préceptes religieux ont eu une influence positive sur l'environnement, même si la pratique a souvent été à la traîne des préceptes,

Soulignant que l'humanité se trouve à une étape cruciale de son histoire, qui appelle à concilier les préceptes religieux et les pratiques en vue de protéger la vie sur la terre,

Soulignant également, comme l'a démontré le Programme des Nations Unies pour l'environnement, que les crises écologiques que traverse l'humanité sont profondément enracinées dans une toile complexe de facteurs politiques, économiques, sociaux et technologiques ainsi que d'attitudes, de systèmes de croyance et de perceptions inappropriés au niveau des sociétés,

Soulignant en outre que la consommation excessive et la mauvaise gestion des ressources naturelles ainsi que la pauvreté généralisée et le fardeau de la dette figurent parmi les principales causes de dégradation de l'environnement, qui a atteint des proportions sans précédent,

Conscients du potentiel unique qu'ont les religions d'informer, d'inspirer et d'instruire les peuples du monde entier, ainsi que de la nécessité de saisir, d'évaluer et de reconstituer les valeurs humaines et écologiques essentielles enracinées dans les différentes traditions,

Rappelant l'appel lancé par l'ayatollah Seyyed Ali Khamenei, chef religieux de la République islamique d'Iran, en vue de promouvoir la protection de l'environnement comme un devoir religieux à accomplir dans le cadre d'une lutte sainte sur la base de nos préceptes religieux respectifs,

Rappelant également la proposition du Président de la République islamique d'Iran, S. E. Seyyed Mohammad Khatami, visant à renforcer le dialogue interreligieux sur l'environnement,

Considérant que les scientifiques et les représentants de la société civile devraient participer au dialogue interreligieux sur l'environnement à caractère interdisciplinaire,

Conscients de l'obligation morale et religieuse qui nous incombe de laisser aux générations futures une planète aussi saine que celle dont nous avons hérité,

Nous, participants au Séminaire international sur l'environnement, la religion et la culture tenue à Téhéran (République islamique d'Iran) du 18 au 20 juin 2001 :

1. *Réaffirmons* notre engagement en faveur de la réalisation des objectifs de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, y compris le dialogue interreligieux sur l'environnement;

2. *Réitérons* la Déclaration du Millénaire, adoptée au Sommet du Millénaire des Nations Unies tenu à New York en septembre 2000, qui stipule que « les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants »;

3. *Exprimons* notre ferme conviction que les valeurs religieuses, morales et éthiques peuvent considérablement contribuer à la recherche de solutions aux problèmes environnementaux qui se posent à l'humanité aux niveaux mondial et local;

4. *Prenons* l'engagement de sensibiliser nos communautés respectives et nos coreligionnaires au volet environnemental de notre religion afin de promouvoir un comportement écologiquement rationnel;

5. *Prenons également* l'engagement, au-delà de la sensibilisation, de promouvoir des pratiques conformes à nos croyances religieuses et culturelles et fondées sur le respect de la vie et sur la nécessité de vivre en harmonie avec la nature et, à cet égard, demandons que tout auteur de dégâts causés à l'environnement en assume la responsabilité;

6. Convaincus que le dialogue interreligieux sur les questions liées à l'environnement est bénéfique pour l'humanité, *demandons* au Programme des

Nations Unies pour l'environnement, en consultation avec les partenaires intéressés, d'instituer un forum interreligieux et multidisciplinaire sur l'environnement qui tiendrait des sessions régulières;

7. Étant donné que le Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2002 fera date, *invitons* le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en consultation avec les partenaires intéressés, à convoquer un sommet religieux mondial sur l'environnement en prélude à cet événement historique;

8. *Demandons* au Président de la République islamique d'Iran et au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement de transmettre la présente Déclaration ainsi que les actes du Séminaire à l'Assemblée générale des Nations Unies lors du débat de haut niveau sur le dialogue entre les civilisations qui se tiendra à New York en décembre 2001;

9. *Exprimons* notre profonde gratitude au Président de la République islamique d'Iran, S. E. Sayyed Mohammad Khatami, et au Gouvernement de la République islamique d'Iran, en particulier au Ministère de l'environnement, d'avoir organisé ce séminaire et pris les dispositions nécessaires pour en assurer le succès.
